


De : <contact@potentielsettalents.org>
Objet : **MailChimp Template Test - "Newsletter N°12"**
Date : 5 juin 2015 12:50:55 HAEC
À : <contact@potentielsettalents.org>



Newsletter N°12

APPEL AUX DONNS : RAPPEL

Le week-end dernier nous avons assisté au Colloque organisé par l'Afep :
"Neurosciences et haut potentiel intellectuel où en sommes-nous ?".

Le compte-rendu de ce colloque fera l'objet d'une prochaine Newsletter. En attendant sa parution, vous pouvez visionner un très intéressant documentaire sur l'avancée des neurosciences intitulé "Les neurosciences éducatives" . Ce documentaire reprend la théorie des intelligences multiples, sujet qui sera un des points de débat des travaux qui seront menés dans le cadre de notre conférence de consensus en 2016.

Nous réitérons notre appel aux dons :
la Fondation Potentiels & Talents, fondation d'initiative citoyenne, a besoin de votre soutien et de vos dons, même les plus modestes.
Transmettez ce message à votre entourage, à votre réseau professionnel :
Aidez-nous !



Avec le printemps voici venu le temps des déclarations d'impôts sur les revenus et au titre de l'ISF. Nous vous proposons de transformer cet exercice en opportunité citoyenne, en investissement solidaire dans l'avenir, précisément, l'avenir de nos enfants.

Lutter de manière **préventive** contre l'échec scolaire en particulier dans les « milieux défavorisés », œuvrer pour l'épanouissement et l'intégration des enfants atypiques, inciter nos contemporains à poser un regard bienveillant sur la différence, tels sont nos objectifs.

Notre démarche est inclusive, non élitiste et non utilitariste. Nous œuvrons en faveur de **l'épanouissement durable de toutes les formes d'intelligences et de talents** :

« Ce qui importe pour se conduire de manière intelligente, ce n'est pas tant la force des facultés que la manière dont on s'en sert, c'est-à-dire l'art de l'intelligence, et cet art s'affine avec l'exercice », **Alfred Binet**

Lors du dernier Comité Éthique et Scientifique de la fondation, nous avons réalisé un tournage vidéo et sélectionné plusieurs passages dans lesquels nos membres expliquent pourquoi il est important de donner à notre fondation, notamment pour être en capacité d'innover et de développer nos capacités collaboratives : [voir la vidéo](#)

Les personnes imposables à l'ISF ont jusqu'au 15 juin pour déposer leurs déclarations et peuvent donc déduire jusqu'à 75% des dons dont ils voudront bien nous faire bénéficier**. N'hésitez pas à solliciter ceux parmi vos connaissances qui seraient imposables à l'ISF.

Il en est de même pour les entreprises qui peuvent à cette occasion bénéficier d'une réduction d'impôt conséquente***.

Plus généralement, tous les assujettis à l'impôt sur les revenus peuvent contribuer à notre action et bénéficier d'une déduction de leur impôt de 66% du montant de leur don****. Ainsi pour un don de 300€ le reste à charge s'élève à 100€.

Croyez bien que notre fondation d'initiative citoyenne a besoin de votre soutien et que nous nous employons - bénévolement – à utiliser au mieux vos dons comme en témoigne notre précédente [newsletter](#).

Redonner le sourire à ces enfants, lutter contre l'échec scolaire, interrompre les souffrances de ces « vilains petits canards » que l'on jalouse autant qu'on les ignore, c'est œuvrer pour l'acceptation bienveillante de la différence et favoriser l'égalité des chances.

Donnez des ailes à notre toute jeune fondation, aidez-nous à porter secours à des enfants en difficulté, c'est le moment de se mobiliser.

D'avance nous vous remercions chaleureusement de votre soutien.

Solidairement vôtre

Brigitte de COMPREIGNAC
Présidente de la Fondation

Laurent DUPUIS
Délégué général

***Grâce à vos dons, notre fondation va pouvoir :**

1. financer des bourses de solidarité bénéficiant à des enfants en difficulté pour leur permettre d'accéder à des pédagogies adaptées à leurs particularités ;
2. favoriser l'ouverture de classes ou écoles dédiées en primaire (dans une posture préventive) ainsi que tout dispositif plaçant l'épanouissement de l'enfant en priorité ;
3. financer des mesures d'accompagnement lors du retour des enfants dans l'enseignement classique afin de faciliter leur intégration ;
4. diffuser les meilleures pratiques pédagogiques nationales et internationales grâce aux travaux de l'Observatoire des hauts potentiels et de l'organisation d'une Conférence de consensus en 2016.

** dans la limite de 45.000€


*** 60% de l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou sur les revenus des Sociétés de personnes, dans la limite de 5% du Chiffre d'Affaires H.T.

**** jusqu'à 20% de votre revenu imposable

Pour recevoir les Newsletters précédentes :

contact@potentielsettalents.org

Nous avons besoin de votre soutien

Il suffit de cliquer sur le lien suivant : 

Merci de votre générosité

Cette fondation est votre fondation. Parlez-en à vos proches et n'hésitez pas à partager cette newsletter.



Facebook



Site Officiel

potentielsettalents © 2014. Tous droits réservés.

Notre adresse: Fondation Potentiels et Talents 25 rue Sainte-Isaure Paris 75018 France

Laurent Dupuis, Délégué général - tél : 01 48 77 65 67

Vous recevez cette newsletter parce que vous vous êtes inscrit(e) à la lettre de diffusion du site

www.potentielsettalents.org ou parce que nous vous avons identifié(e) comme personne concernée par le sujet.

Pour vous désinscrire : contact@potentielsettalents.org

